

MICROFINANCE SOLIDAIRE

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.358.465 euros

Siège social : 29 rue Ladmirault

86000 Poitiers

523 994 101 RCS Poitiers

LETTRE DU PRÉSIDENT SUR LE

RESPECT DES ENGAGEMENTS SOCIAUX ET SOLIDAIRES

Chers Associés,

Depuis 2010, Microfinance Solidaire SAS finance la croissance et la consolidation d'entreprises sociales qui permettent aux plus démunis d'accéder à des services financiers et à des produits d'éclairage et de cuisson dans les pays en développement.

Microfinance Solidaire entre, de par ses activités sociales et son mode de gestion, dans le cadre législatif de l'Economie Sociale et Solidaire instauré par la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014. En effet, l'Economie Sociale et Solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent des conditions telles que notamment :

- ✓ Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices,
- ✓ Une gouvernance démocratique,
- ✓ Des bénéfices majoritairement consacrés au maintien et au développement de l'activité de l'entreprise, par le biais de mises en réserves obligatoires.

La loi prévoit que les activités relevant de l'Economie Sociale et Solidaire peuvent être exercées par des sociétés commerciales dès lors qu'elles appliquent les principes de l'Economie Sociale et Solidaire d'une part et qu'elles poursuivent la recherche d'une utilité sociale¹ d'autre part.

¹ **Article 2 - Loi ESS du 31 juillet 2014**

Sont considérées comme poursuivant **une utilité sociale au sens de la présente loi les entreprises dont l'objet social satisfait à titre principal à l'une au moins des trois conditions suivantes :**

1° Elles ont pour objectif d'apporter, à travers leur activité, un soutien à des personnes en situation de fragilité soit du fait de leur situation économique ou sociale, soit du fait de leur situation personnelle et particulièrement de leur état de santé ou de

Microfinance Solidaire a été agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (« ESUS ») par la DIRECCTE de la Vienne en date du 7 août 2017.

Dans ce cadre, Microfinance Solidaire SAS a institué en 2017 un « Comité de Suivi », consultatif, chargé de conseiller le Comité de Surveillance quant au respect des engagements sociaux et solidaires de la Société et de mesurer les impacts et les éventuels risques financiers, sociaux et environnementaux liés aux activités de la Société.

Le Comité de Suivi a pour mission à veiller à ce que la Société respecte les engagements d'entreprise de l'Economie sociale et Solidaire (ESS) et d'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) au sens de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014. Ce rapport d'activité « ESS » ci-après vous est présenté à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, conformément aux dispositions de ladite loi. La préparation de ce rapport permet de suivre la démarche d'amélioration continue de la Société. Il a été préparé avec l'appui du guide définissant les bonnes pratiques des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire publié par le Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire le 7 février 2017. Des indicateurs de suivi permettent de mesurer les progrès réalisés entre chaque rapport.

Ensemble, en 2020, nous avons pris des mesures sociales fortes dans l'objectif de protéger les organisations avec lesquelles nous travaillons dans les pays en développement, pour leur permettre de protéger leurs bénéficiaires dont la situation s'est trouvée précarisée. Le Comité de Suivi et le Comité de Surveillance se sont réunis à une fréquence beaucoup plus importante en 2020 pour suivre la situation de façon très précise dans chaque pays, et ont été force de proposition pour les mesures prises.

Le début de l'année 2021 marque aussi une transition dans la Présidence de la Société, accompagnée par le Comité de Surveillance que rejoint Franck Renaudin. Nous remercions les Comités pour leur soutien, et souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres qui nous ont rejoint en 2021.

**Franck Renaudin
Camille Richer**

leurs besoins en matière d'accompagnement social ou médico-social. Ces personnes peuvent être des salariés, des usagers, des clients, des membres ou des bénéficiaires de cette entreprise ;

2° Elles ont pour objectif de contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment par l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale ;

3° Elles concourent au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative, à la transition énergétique ou à la solidarité internationale, sous réserve que leur activité soit liée à l'un des objectifs mentionnés aux 1° et 2°.

RAPPORT D'ACTIVITE SUR LE RESPECT DES ENGAGEMENTS SOCIAUX
ET SOLIDAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

I.	MODALITES EFFECTIVES DE GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE	4
II.	CONCERTATION DANS L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE L'ENTREPRISE	7
III.	TERRITORIALITE : INTEGRATION ET CONTRIBUTION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DES EMPLOIS DANS LES TERRITOIRES ET LIEN AVEC LES USAGERS ET REPOSE AUX BESOINS NON COUVERTS DES POPULATIONS.....	8
IV.	POLITIQUE SALARIALE ET EXEMPLARITE SOCIALE, FORMATION PROFESSIONNELLE.....	10
V.	LIEN AVEC LES UTILISATEURS : BENEFICIAIRES, CLIENTS USAGERS.....	11
VI.	SITUATION DE L'ENTREPRISE EN MATIERE DE DIVERSITE, DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET D'EGALITE HOMMES FEMMES, EGALITE PROFESSIONNELLE.....	14
VII.	DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	16
VIII.	ETHIQUE ET DEONTOLOGIE	18

I. MODALITES EFFECTIVES DE GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

Microfinance Solidaire a été créée en 2010 à l'initiative de l'association Entrepreneurs du Monde, pour mobiliser de nouvelles sources de financement pour les entreprises sociales ciblant les populations les plus fragiles, et capables d'atteindre la pérennité financière.

À ce titre, les salariés de Microfinance Solidaire sont intégrés dans les **organes de prise de décision collégiale d'Entrepreneurs du Monde**, mis en place et présentés dans le rapport des engagements ESS 2019 et dont la description est disponible dans le document ci-dessous. Un premier bilan du fonctionnement de ce mode de fonctionnement sera établi lors du prochain rapport des engagements ESS.



2020-02_Processus
de prise de décision c

Le nombre de **salariés** de l'équipe de Microfinance Solidaire était de quatre (4 ETP) à fin 2020, la mise à disposition de personnel par Entrepreneurs du Monde par convention réglementée représente en montant total annuel un équivalent temps plein (1 ETP) et mis à part le versement d'honoraires à LITA.co pour les sujets liés au financement participatif et le suivi comptable, la Société ne compte pas de ressource supplémentaire (mécénat, bénévolat...).

La Gouvernance de la Société s'organise autour de :

- l'**Assemblée Générale des Actionnaires** qui se réunit au moins une fois par an et regroupe la centaine d'Associés (personnes physiques et personnes morales) qui sont dûment convoquées.,
- du **Comité de Surveillance**, et
- du **Comité de Suivi**.

Leur fonctionnement est défini dans les statuts de la Société.

Après avoir créé et animé Entrepreneurs du Monde pendant plus de 20 ans et Microfinance Solidaire pendant plus de 10 ans, Monsieur Franck Renaudin se consacre au développement d'une initiative de réinsertion en France : « Un Toit Vers l'Emploi ». C'est Madame Camille Richer qui a été nommée **Présidente** de la Société en date du 2 février 2021, en remplacement de Monsieur Franck Renaudin, par décision du Comité de Surveillance conformément à l'article 15.1 des statuts. Monsieur Franck Renaudin a intégré le Comité de Surveillance de la Société à la même date.

Le **Comité de Surveillance**, comptant 8 membres, est doté d'un Président et constitué de 8 membres non rémunérés et indépendants. Composé de personnes expérimentées dans les domaines de la solidarité internationale et des fonds d'investissement, le Comité de Surveillance a un rôle d'approbation des financements, de contrôle interne, et a notamment vocation à approuver les octrois de crédit aux entreprises sociales ainsi que les décisions susceptibles de faire porter un engagement

au bilan ou hors bilan à la société Microfinance Solidaire, orientations stratégiques, des éventuels recrutements ou mises à disposition de personnel. Le Comité se réunit au minimum une fois par trimestre. Ses membres, au 31 mars 2021, sont les suivants :

- Jean-Paul BERNARDINI – Président du Comité de Surveillance de la société Nixen Partners,
- Hélène KERAUDREN-BAUBE, CFO de la Fondation Grameen Crédit Agricole,
- Franck RENAUDIN, Fondateur d'Entrepreneurs du Monde,
- Grégoire HÉAULME, Directeur de la société Adie IdF et Centre Val-de-Loire
- Franz WEIS directeur managérial de COMGEST GLOBAL INVESTORS,
- Amundi AM Finance et Solidarité, représenté par Florian PEUDEVIN,
- Crédit Coopératif, représenté par Cyrille LANGENDORFF
- PhiTrust Partenaires, représenté par Xavier THAURON

Bilan des réunions du Comité de Surveillance :

		Comité de Surveillance	
		Nombre de réunions	Taux de participation
	2017	7	84%
	2018	6	79%
	2019	7	79%
	2020	7	88%

Le **Comité de Suivi**, organe participatif, permet aux actionnaires, aux partenaires comme ATIA et Entrepreneurs du Monde et aux salariés de Microfinance Solidaire et de Entrepreneurs du Monde de participer au suivi et à l'analyse de la situation de chaque entreprise sociale financée. Le Comité de Suivi approfondit son rôle d'analyse des investissements proposés et son appréciation du risque et de la performance sociale.

Ce Comité se renforce progressivement. Composé de 7 membres en 2020, 3 membres supplémentaires l'ont rejoint début 2021 :

- Eric EUSTACHE, Entrepreneurs du Monde, Président du Comité de Suivi
- Camille RICHER, Microfinance Solidaire SAS, Secrétaire du Comité de Suivi
- Sylvie BOURNAZEL, Crédit Coopératif, Secrétaire adjointe du Comité de Suivi
- Ian BEST, Entrepreneurs du Monde
- Xavier THAURON, Phitrust Partenaires
- Thomas THIVILLON, Microfinance Solidaire SAS, recherche et évaluation
- Julia SAUVAIRE, Entrepreneurs du Monde
- Michel GASNIER, Investisseur social, Président du Conseil d'Administration d'Entrepreneurs du Monde

- Pauline ANGOSO, Chargée d'affaires senior, PROPARCO
- Leslie KO, bénévole Entrepreneurs du Monde retraité de BNP Paribas Asie

Chaque réunion du Comité de Suivi fait intervenir des personnes de terrain, chercheurs ou analystes :

- Guérolée LAMOUREUX, BNP Paribas AM
- Marie ATEBA-FORGET, Entrepreneurs du Monde
- Stéphanie DIETSCH, Entrepreneurs du Monde
- Alexandre BORME, Entrepreneurs du Monde
- Claire PASQUATO, ATIA

		Comité de Suivi	
		Nombre de réunions	Taux de participation
	2017	3	100%
	2018	3	100%
	2019	4	83%
	2020	6	85%

Ces réunions font l'objet de procès-verbaux systématiquement, qui sont transmis au Comité de Surveillance.

II. CONCERTATION DANS L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE L'ENTREPRISE

Le Comité de Surveillance et le Comité de Suivi sont tous deux impliqués dans la stratégie de **financement et d'accompagnement des organisations dans les pays en développement** :

- Sur la base de toutes les informations fournies par les entreprises sociales et les informations de suivi opérationnel fournies par ATIA et Entrepreneurs du Monde, le Comité de Suivi a réalisé une fiche d'analyse de 2 à 3 pages pour chacune des 20 entreprises sociales composant le portefeuille de la Société.
- Une grille de synthèse apprécie le niveau de risque financier et de performance sociale de chaque entreprise sociale, pour prioriser les sujets abordés lors des réunions du Comité de Suivi, et faciliter l'émission des avis qui sont ensuite partagés avec le Comité de Surveillance.

Le nombre de fois où les organisations ont été abordées par le Comité de Suivi depuis sa création, et pendant l'année 2020, est résumé dans le tableau qui suit.

Pays	Entreprise sociale	Nb vues	janv-20	mars-20	avr-20	juin-20	juil-20	sept-20
Burkina Faso	Yikri	7		x	●			☺
Haïti	Palmis Mikwofinans Sosyal	10	☺		●			
Inde	STEP	7			●	☺ report		
Birmanie	SOO - Sont Oo Tehtwin	6	☺		●			
Bénin	Alidé	4			●			
Togo	Assilassimé	5			●			
Philippines	SCPI	6			●			
Cambodge	Chamroeun	4			●			
Burkina Faso	Nafa Naana	7		☺	●			
Sénégal	Fansoto	11	☺		●			☺
Guinée Conakry	Wakili	9	☺	☺	●			
Ghana	ID Ghana	4			●			
Vietnam	Anh Chi Em	8		●	●			
Philippines	SEED	7			●			
Madagascar	Vahatra	2		☺	●			
Haïti	Palmis Eneji	8	☺ 2020		●		☺	
Sierra Leone	Munafa	7	☺ 2020		●	☺		☺
Togo	MIVO	5			●		☺	
Cambodge	Pteah Baitong	6	☺	☺	●			
Philippines	ATECO	8	☺ 2020		●		☺	☺
Multi-pays	Crédit TPE	1						
Madagascar	CEFOR	4		●	●	●		
Haïti	Osez l'Entreprise	1						
TOTAL		137	8	7	21	3	3	4

Légende :

- ☺ : accord ☺ 20** : accord enveloppe annuelle
x : refus ● : information

Le processus de planification stratégique à 5 ans d'Entrepreneurs du Monde aura lieu en 2021 et impliquera l'équipe de Microfinance Solidaire. Il est rappelé que la stratégie de développement de la Société est liée à celle d'Entrepreneurs du Monde, 19 des entreprises sociales financées sur 20 étant issues du réseau Entrepreneurs du Monde et plus de la moitié encore dans le processus d'incubation de l'association.

III. TERRITORIALITE : INTEGRATION ET CONTRIBUTION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DES EMPLOIS DANS LES TERRITOIRES ET LIEN AVEC LES USAGERS ET REPONSE AUX BESOINS NON COUVERTS DES POPULATIONS

Dans les 14 pays dans lesquels Microfinance Solidaire est impliquée, la microfinance fait l'objet d'une attention particulière des Etats, puisque considérée comme un outil efficace de développement économique et de réduction de la pauvreté. Après une longue période durant laquelle les états ont soutenu son développement rapide, la tendance est désormais à l'assainissement d'un secteur qui a connu de nombreuses déconvenues : la microfinance est un métier qui suppose une forte technicité, une offre de services adaptée, des ressources humaines compétentes, un contrôle de gestion et des capacités d'audit interne efficaces, des ressources financières et informatiques adaptées. Sans cet ensemble de moyens, les institutions créées ne peuvent espérer atteindre la viabilité économique ni se développer à long terme.

15 institutions de microfinance sociales sont financées en 2020.



Dans le contexte de la crise sanitaire, il y a eu des interruptions de décaissements de prêts, le temps d'observer de mettre en place les mesures nécessaires. A partir de mi-avril, dans la grande majorité des contextes, les décaissements ont repris, uniquement pour les renouvellements de prêts avec des critères précis d'analyse. La priorité a été donnée aux bénéficiaires existants, et aux activités liées à l'agriculture en lien avec les consignes d'Entrepreneurs du Monde.

Les retraits et la collecte d'épargne et les remboursements sont restés possibles et aménagés en fonction des besoins exprimés par les bénéficiaires : en agence ou individuellement, sauf dans les contextes où les mesures de confinement étaient les plus strictes et où la collecte a été interrompue. Les réunions de groupe, interdites partout en premier lieu, ont repris progressivement dès que possible en nombre restreint et dans de nouveaux formats en respectant toutes les mesures d'hygiène nécessaires. Certaines institutions de microfinance ont étudié la mise en place de transferts par mobile money, avec l'appui d'Entrepreneurs du Monde. Et pour la grande majorité des institutions, les activités ont pu reprendre en septembre dès la levée des mesures sanitaires.

Par ailleurs, chacun des pays dans lesquels Microfinance Solidaire SAS a engagé des financements dans le domaine de l'énergie est doté d'une politique énergétique basée à la fois sur une stratégie de diversification de l'offre (développement d'énergies renouvelables et de substitution aux combustibles ligneux), mais aussi sur une maîtrise de la demande par la promotion des technologies facilitant les

économies d'énergie. Ces pays ont élaboré des programmes de lutte contre la déforestation et la désertification qui visent une gestion durable et raisonnée des forêts par des actions de reforestation d'une part et par la maîtrise de la demande en combustible ligneux d'autre part. En promouvant des équipements permettant de réduire l'utilisation de combustibles ligneux (foyers améliorés) ou d'utiliser d'autres sources d'énergie (lampes solaires et réchauds GPL), **les entreprises sociales accompagnées par Entrepreneurs du Monde et financées par Microfinance Solidaire s'inscrivent en pleine cohérence avec les politiques nationales des pays dans lesquels elle opère.**

5 entreprises sociales pour l'accès à l'énergie sont financées en 2020.



Durant la pandémie, les activités liées aux produits de cuisson ont pu continuer car le gaz est considéré comme un produit de première nécessité. Par exemple, aux Philippines, l'électricité a été fournie gratuitement pour les ménages qui ont des kits solaires en location-acquisition. Pays fortement touché par l'épidémie et les crises environnementales et économiques.

Par ailleurs, la demande pour des prêts et du matériel d'énergie renouvelable n'a pas cessé d'augmenter pendant la période.

Au total c'est plus de 96 646 bénéficiaires indirects bénéficiant des installations électriques et des équipements ménagers.

Un détail par organisation est disponible dans le rapport intégré 2020 de la Société.

IV. POLITIQUE SALARIALE ET EXEMPLARITE SOCIALE, FORMATION PROFESSIONNELLE

Toutes les entités de droit français créées à l'initiative de l'association Entrepreneurs du Monde, dont la société Microfinance Solidaire, partagent la même politique salariale, les conditions d'emploi et opportunités de formation. La gestion des Ressources Humaines de Microfinance Solidaire est assurée par la mise à disposition d'une personne d'Entrepreneurs du Monde à raison de 2 jours par mois.

La politique salariale d'Entrepreneurs du Monde date de 2015. Avec l'évolution vers des fonctionnements plus collégiaux et participatifs décrite dans le point II de ce rapport, et la recherche d'une organisation « épanouie », les équipes ont exprimé le souhait de réfléchir à la politique salariale et aux gratifications (financières et non-financières) que chacune et chacun tire de son travail. Un groupe de travail a été constitué en juin 2018. Ces travaux ont permis de finaliser la refonte de la politique salariale et de démarrer fin 2020 le travail d'un Comité pour évaluer les responsabilités de chaque personne, dans un fonctionnement participatif et transparent pour une réévaluation des salaires en 2021 des salariés en France, et des expatriés.

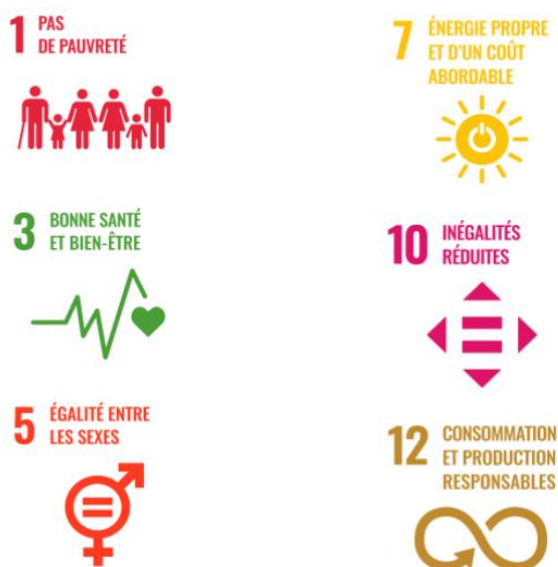
D'autres réflexions sont encore en cours sur la mise en place d'autres gratifications financières et non financières, dans l'idée de maximiser la satisfaction des salariées et salariés.

V. LIEN AVEC LES UTILISATEURS : BENEFICIAIRES, CLIENTS USAGERS...

Les effets des entreprises sociales financées sur leurs bénéficiaires finaux et la pérennité de leurs activités sont au cœur de l'objet social de Microfinance Solidaire, qui cherche à répondre aux enjeux du développement durable tels que définis par l'Organisation des Nations Unies. Également nommés Objectifs mondiaux, les « ODD » sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

Déclinés en 17 Objectifs, ceux-ci s'appuient sur les succès des Objectifs du Millénaire pour le développement, tout en y intégrant de nouvelles préoccupations telles que les changements climatiques, la paix et la justice, entre autres priorités. Ces objectifs sont étroitement liés les uns aux autres, le succès de l'un dépendant souvent de la résolution de problématiques généralement associées à un autre objectif. En reposant sur le partenariat et le pragmatisme, les ODD visent à faire dès maintenant les bons choix pour améliorer, de manière durable, le sort des générations futures.

En 2018, un travail d'analyse réalisé avec l'appui de l'équipe Gestion de la Performance Sociale d'Entrepreneurs du Monde et l'équipe de Microfinance Solidaire a permis d'identifier que les activités de Microfinance Solidaire permettent de contribuer à 6 des ODD :



Les ODD en lien avec ce chapitre sont décrits ci-dessous.

ODD-1 : Pas de pauvreté

Selon les Nations Unies, plus de 700 millions de personnes vivent toujours dans une extrême pauvreté. À lui seul, l'accès aux services financiers ne fait pas reculer la pauvreté, mais il peut y participer de manière significative. Depuis sa création, Microfinance Solidaire fait le choix de soutenir une microfinance plus sociale, destinée aux personnes les plus vulnérables, toujours très peu desservies, en partenariat avec les associations Entrepreneurs du Monde et ATIA. La mission sociale et les activités de gestion de la performance sociale sont appliquées dès le démarrage des activités, et les résultats obtenus sur les indicateurs relevés sont positifs. Entrepreneurs du Monde a aussi

démontré la pertinence de son approche avec l'existence désormais de plusieurs organisations spécialisées dans l'offre aux plus vulnérables et aux publics marginalisés, et ceci de façon pérenne.

En 2020, les activités de microfinance sociale soutenues par Microfinance Solidaire ont permis à 257 000 personnes en situation de très grande précarité / an, de créer ou de développer leur propre activité génératrice de revenus, pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille. Elles les encouragent aussi à développer une épargne pour leur permettre de faire des projets ou d'être en capacité de répondre aux accidents de la vie.

ODD-3 : Bonne santé et bien-être

En plus de services financiers adaptés à leurs besoins, les micro-entrepreneurs accompagnés par les entreprises sociales financées par Microfinance Solidaire bénéficient de formations à la gestion pour mieux maîtriser leur activité économique et à des sensibilisations sur des nombreux sujets tels que la prévention santé, les droits des personnes, l'éducation des enfants, etc. Ces formations sont destinées à renforcer leur confiance en eux et leurs capacités à entreprendre avec succès. Dans la majorité des entreprises sociales, des services de référencement social complètent le dispositif : les institutions de microfinance emploient des travailleurs sociaux qui participent à identifier les personnes en situation de détresse (maladies, handicaps, violences, etc), leur offrent une possibilité d'écoute individuelle et leur proposent des solutions de référencement auprès d'institutions spécialisées capables de les aider. Ces personnes font ensuite l'objet d'un accompagnement par le travailleur social qui s'assure que les solutions proposées sont bien adaptées.

L'accès à l'énergie est aussi un enjeu de santé publique dans lequel Microfinance Solidaire est impliquée en finançant le fonds de roulement de 5 entreprises sociales travaillant dans ce secteur. L'Organisation Mondiale de la Santé estime que la pollution de l'air domestique causée par l'utilisation inefficace de combustibles solides est responsable de plus de 4 millions de décès par an, notamment les femmes et les enfants qui sont longuement exposés aux fumées nocives. Ces équipements peu sécurisés font aussi de nombreuses victimes de brûlures et d'incendies.

ODD-10 : Inégalités réduites

Les impacts économiques et sociaux des entreprises sociales financées par Microfinance Solidaire sont multiples et conséquents et ce, puisque leur finalité même est l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de grande vulnérabilité et de leurs familles. Ainsi, on mesure chaque année une hausse régulière des revenus et la constitution d'une épargne favorisant l'accès aux services sociaux de base (éducation des enfants, accès à l'eau et à l'électricité, soins de santé, etc.) permettant de mieux faire face aux imprévus de la vie.

Parmi les effets majeurs, les familles bénéficiaires mettent en avant le fait qu'elles peuvent assurer 3 repas par jour et envoyer les enfants à l'école. Il s'agit là de résultats majeurs dans la lutte contre la pauvreté, un des objectifs étant clairement que les enfants des emprunteurs puissent vivre à terme dans de meilleures conditions que leurs parents. Par ailleurs, les services d'accompagnement social

permettent de proposer des solutions tangibles aux difficultés rencontrées par les bénéficiaires : accès aux soins adaptés, à l'état civil, à l'éducation et la formation, etc. Le référencement social permet, quant à lui, aux ménages de développer des comportements permettant de prévenir les maladies infectieuses et les pratiques sociales néfastes (excision, violences conjugales, mariages précoces, etc.) et de promouvoir une citoyenneté responsable (respect des lois et règlements, participation citoyenne, etc).

Voici un extrait du rapport sur la performance sociale, qui intègre les informations de la majorité des institutions de microfinance sociales financées par Microfinance Solidaire. Les indicateurs suivis sont affinés chaque année, et leur évolution dans le temps est présentée ci-dessous.

Tableau de bord social			
	2018	2019	2020
# Organisations	14	14	13
Résumé audit SPI4			
% d'organisations ayant conduit un audit social (dans dernier 3 ans)	79%	71%	85%
Score moyenne SPI	71%	72%	70%
Client Protection Score	61%	77%	80%
% ayant conduit la "green index" dans l'audit social	43%	21%	62%
SPI Score "Green Index"	25%	14%	19%
Portée de la population cible			
Familles ayant bénéficiées d'un accompagnement social	18 733	25 134	3 690
Partenaires se sont référés à des organisations externes	N/D	N/D	1 139
Partenaires participant à au moins une session de formation post-prêt	N/D	N/D	96 351
Montant moyen des prêts décaissés €	309 €	346 €	367 €
Prêt moyen décaissé/ R.N.B. p.h.	33%	33%	35%
Répartition des emprunteurs Rural	40%	42%	48%
Répartition des emprunteurs Femmes	85%	85%	86%
Répartition des prêts par secteur d'activité			
<i>agriculture</i>	21%	25%	24%
<i>production / artisanat</i>	13%	6%	1%
<i>services / activités commerciales</i>	58%	62%	67%
<i>consommation et autres</i>	8%	7%	7%
% organisations avec outils Gestion Performance Sociale			
Stratégie Performance Sociale formalisée	100%	93%	85%
Des rapports sociaux sont produits annuellement	N/D	93%	85%
Code d'éthique/charte sociale en place	100%	93%	85%
Le CA mesure et discute des progrès vers l'atteinte des objectifs sociaux	86%	86%	77%
Procédure de plainte en place	36%	93%	92%
Strategie Environmental	N/D	N/D	15%
Satisfaction des clients			
Enquête de satisfaction conduit dans la dernier 3 ans (% de orgs)	57%	71%	69%
<i>Satisfaction générale</i>	96%	94%	95%
% collectant des données pour comprendre les départs des clients	29%	29%	38%
<i>Taux de depart</i>	10%	8%	6%
<i>Départs dus à des problèmes/insatisfaction avec l'institution</i>	1%	2%	1%
Prix et transparence			
Taux intérêt annualisé moyen	40%	37%	37%
Indice de transparence	73%	72%	75%

VI. SITUATION DE L'ENTREPRISE EN MATIERE DE DIVERSITE, DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET D'EGALITE HOMMES FEMMES, EGALITE PROFESSIONNELLE

La lutte contre les discriminations et pour l'égalité femmes-hommes est un enjeu supplémentaire du développement durable auquel Microfinance Solidaire tente de répondre :

ODD-5 : Égalité entre les sexes

Les femmes pauvres cumulent les difficultés : souvent chargées de familles, elles sont moins rémunérées pour leur travail que les hommes, assument un très large éventail de tâches quotidiennes, sont souvent victimes d'injustices, de violences et d'exclusions. En cherchant à toucher les populations les plus fragiles, la microfinance sociale soutient donc naturellement un public majoritairement féminin : les bénéficiaires finaux des entreprises sociales financées par Microfinance Solidaire sont à 85% des femmes.

L'équité entre les hommes et les femmes continuera d'être au cœur des préoccupations du réseau Entrepreneurs du Monde. Les sensibilisations aux droits des personnes et aux relations hommes/femmes sont destinées à leur faire connaître leurs droits et à leur faire prendre conscience de leur valeur intrinsèque. La méthodologie de groupe mise en œuvre par Entrepreneurs du Monde favorise les échanges entre femmes et crée une émulation positive entre les membres de chaque groupe.

La microfinance sociale joue donc un rôle très actif dans la promotion économique des femmes et l'affirmation et la reconnaissance de leur valeur individuelle.

Par ailleurs, depuis 2014 le partenaire opérationnel principal de Microfinance Solidaire, Entrepreneurs du Monde, prend progressivement conscience de son intérêt à mieux prendre en compte le genre² dans son fonctionnement et ses actions. Elle voit dans cette meilleure prise en compte du genre une façon d'améliorer l'impact auprès des bénéficiaires finaux et des entreprises sociales dans les pays en développement et souhaite devenir une référence de l'inclusion vis-à-vis de toutes les formes de ségrégation et d'inégalités.

Parmi les actions, par exemple, Entrepreneurs du Monde a été formé au Togo par le Centre pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique pour devenir un point focal « énergie et genre » pour l'Afrique de l'ouest. Au Myanmar, SOO entreprend son auto-évaluation quant à l'égalité femmes-hommes accompagné par United Nation Capital Development Fund.

² Le genre est une notion qui se réfère aux différences entre les hommes et les femmes en termes de relations sociales. Elle décrit les attributs, les rôles et les activités assignés par la société liée au fait d'être une femme ou un homme.

Des analyses d'indicateurs sexo-spécifiques ont été produites en 2020 :

Indicateurs sexo-spécifique	Femme	Homme
* Répartition des emprunteurs	86%	14%
* Montant moyen des prêts décaissés	381 €	409 €
* Montant moyen des 1ers prêt	270 €	334 €
* Ratio de portefeuille à risque 30 jours	5,0%	3,1%
* Ratio de portefeuille à risque 180 jours	3,8%	1,7%
* Taux de remboursement du mois (dûs)	78,3%	63,1%
* Emprunteurs en 1er cycle de prêt	84%	16%
* Emprunteurs en 2ème cycle de prêt	84%	16%
Ratio d'épargnants actifs par rapport aux emprunteurs actifs	2,0	2,2
Encours d'épargne moyen	17 €	19 €
Taux de fidélisation	84%	81%

* *Moyenne pondérée en fonction de la nombre d'emprunteurs actif*

** *Moyenne pondérée en fonction de la nombre d'emprunteurs actif. (RNB mesuré selon la méthode ATLAS de la Banque mondiale)*

La part des femmes dans le personnel, dans la direction et les organes de gouvernance, dans les institutions de microfinance sociales, est également suivie et en progression ces dernières années :

Tableau de bord social

	2018	2019	2020
# Organisations	14	14	13
Femmes membre du personnel	36%	39%	42%
Femmes dans la direction	25%	25%	29%
Femmes membres du C.A.	42%	45%	48%

VII. DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour Microfinance Solidaire, cette dimension est mise en lien avec :

ODD-12 : Consommation et production responsables

Les activités de microfinance n'ont pas en soi d'impact favorable sur l'environnement, sauf lorsqu'elles permettent de financer l'acquisition de moyens économes de cuisson (foyers améliorés et foyers à gaz) et d'éclairage (lampes solaires en remplacement de l'éclairage au kérosène). Entrepreneurs du Monde, avec le financement apporté par Microfinance Solidaire, pousse au développement de ce type de crédit dans les pays où il développe aussi des réseaux d'accès à l'énergie (Haïti, Togo, Burkina Faso, Cambodge et Philippines). L'activité de ces réseaux a, par contre, un fort impact favorable en diminuant fortement les consommations de bois, de charbon et de kérosène. En effet, le recours à la biomasse ligneuse pour les besoins de cuisson des ménages et entreprises de transformation a des conséquences néfastes sur l'environnement. Il est en partie responsable de la déforestation galopante qui sévit dans les pays en développement : à titre d'exemple, en dix ans le Togo a perdu la moitié de sa surface forestière.

Dans les pays dans lesquels sont situés les entreprises sociales favorisant l'accès à l'énergie financées par Microfinance Solidaire SAS (Haïti, Burkina Faso, Togo, Cambodge et Philippines), 87 à 95% de la population dépend encore des combustibles ligneux pour ses besoins en énergie de cuisson et moins d'un tiers de la population a accès au réseau électrique. Une grande majorité des ménages utilise des équipements de cuisson ou d'éclairage rudimentaires, peu coûteux à l'achat mais dont l'efficacité énergétique est souvent médiocre : foyers « trois pierres » à bois, foyer de type « malgache » pour le charbon, lampions à pétrole ou lampes torches à pile pour l'éclairage.

L'accès universel à une énergie moderne, propre et économique est un facteur essentiel pour l'atteinte des nouveaux Objectifs de Développement Durable et notamment l'**ODD-7 : Énergie propre et d'un coût abordable**. La précarité énergétique a en effet des conséquences environnementales, socio-économiques et sanitaires qui touchent les ménages les plus démunis et plus particulièrement les femmes.

Dans le budget des ménages, l'achat de combustibles pèse d'autant plus lourd quand les équipements de cuisson et d'éclairage utilisés sont rudimentaires, peu efficaces, et donc énergivores. Par exemple, on estime qu'un ménage vivant à Ouagadougou, au Burkina Faso, dépense jusqu'à 10€ par mois pour l'achat du combustible de cuisson, ce qui représente jusqu'à 15% de ses revenus.

Pour faciliter l'accès des plus démunis à une énergie moderne, propre et économique les entreprises sociales financées par Microfinance Solidaire développent des réseaux de distribution micro-franchisés. Ils s'associent pour cela aux communautés locales en donnant à des hommes et des

femmes l'opportunité de développer une activité de vente de lampes et réchauds qui complète leur revenu.

Leur succès tient au fait que les entreprises sociales rendent accessibles dans un seul point de vente de proximité des produits essentiels et les services financiers facilitant leur acquisition. Le modèle économique sur lequel sont fondés les programmes permet donc de lever les différentes barrières de marché, pour accélérer la diffusion des équipements. Il est aussi basé sur des produits répondant aux meilleurs standards internationaux et choisis avec les familles bénéficiaires pour assurer la prise en compte optimale de leurs besoins.

Les indicateurs mesurés ces dernières années, en lien avec les activités d'accès à l'énergie et l'environnement, sont les suivants :

	Indicateurs d'impact	Résultats 2017	Résultats 2018	Résultats 2019	Résultats 2020
Impact environnemental Entreprises sociales pour l'accès à l'énergie	Nombre de partenariats énergie	5	5	5	5
	Nombre de bénéficiaires énergie	16 062	23 353	40 979	19 578
	Emissions CO2 (téqCO2 - VER Gold Standard)	69 136	79 585	120 013	68 145
	Economies biomasse (tonnes de bois)	52 507	59 429	117 037	65 062
	Economies ménages (en €)	3 201 610	3 873 866	5 177 630	3 868 641
	Heures d'éclairage	24 681 300	36 945 300	37 822 943	ND
	Nombre de crédits énergie distribués	-		ND	ND

Enfin, **la Société contribue à réduire ses propres émissions de CO₂**. Le Comité de Surveillance du 8 février 2019 a approuvé les grands principes de contribution à la réduction des émissions de CO₂ liées aux déplacements professionnels :

- Mieux vaut ne pas émettre que de compenser : la compensation carbone ne peut pas intervenir en première intention.
- Pour les déplacements inévitables dans le cadre professionnel : éviter les vols intra-européens et vols intérieurs ayant une alternative terrestre de moins de quatre heures.
- Choisir des vols internationaux sans escale, en classe économique, dans des avions récents et moins consommateurs d'énergie.
- Compenser les émissions carbonées systématiquement, liées aux déplacements et au matériel utilisé.

Parmi les certificateurs reconnus, c'est le label du Gold Standard qui a été choisi pour compenser, qui est également le certificateur de deux entreprises sociales partenaires d'Entrepreneurs du Monde.

Les membres du Comité de Surveillance ont approuvé de compenser les émissions de CO₂ indispensables sur le marché carbone volontaire non seulement pour l'année 2018 mais aussi depuis la création de la société en 2010. Cela représente 2 400 € de compensation pour la période 2010 – 2018. Depuis, les émissions sont calculées sur une base annuelle mais la compensation n'a pas encore été mise en place.

VIII. ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

Les questions éthiques et déontologiques doivent être au cœur des réflexions de toutes les entreprises – et pas seulement aux entreprises solidaires d'utilité sociale.

La procédure de gestion du risque de la société traite des mesures mises en place contre le blanchiment d'argent et la lutte contre la corruption.

Les bases d'un travail d'un Comité d'éthique ont été posées dans la politique Ethique et Partenariat fournie ci-dessous. Le Comité n'a pas été sollicité en 2020, mais il s'est réuni déjà deux fois en 2021 et fournira les avancées de son travail dans le prochain rapport.



131119 Politique
Ethique et Partenariat